

LES INFORMATIONS D'ORGANISATION DU SEJOUR AU VILLAGE VACANCES

Le tarif prévoit des logements en chambres doubles.

Je souhaite partager ma chambre avec :

préciser chambre de préférence avec grand lit ou 2 lits . Cocher la bonne case.

Si vous ne connaissez aucun vacancier, nous vous informerons des coordonnées de la personne pouvant partager la chambre avec vous (vous pourrez vous rencontrer avant le voyage).

REGLEMENT DU SEJOUR :

Adhésion à l'OPAR : 26 € pour l'année 2017/2018

Montant dû : 1 personne en chambre à deux personnes : 495 €, Couple 990 €

En ce qui vous concerne, le montant total de votre séjour s'élève à (détailler pour une meilleure compréhension) :

Inscription sur versement d'un acompte de 195 € par personne (+ adhésion 2017/18, faire un chèque différent).

Verse l'adhésion 2017/18 à l'OPAR – 26 €. A l'ordre de l'OPAR
carte faite ou tamponnée : oui – non

Date, banque, n° du chèque.....

ACOMPTE : Verse la somme de 195 €. A l'ordre d'Aven Tour

Date, banque, n° chèque.....

SOLDE 1 : Verse le solde de ... 150..... €. A l'ordre d'Aven Tour

Date, banque, n° chèque.....

SOLDE 2 : Verse le solde de150..... €.A l'ordre d'Aven Tour

Date, banque, n° chèque.....

Fait à le

Signature